

NETTOYANT BACTÉRICIDE FONGICIDE MOUSSANT POA/POV

HOMOLOGATION N° 2030363 DÉLIVRÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- ⊙ **Excellent pouvoir nettoyant et désinfectant.**
- ⊙ **Polyvalent : efficace en une seule opération.**
- ⊙ **Bactéricide, fongicide et virucide (voir tableau).**
- ⊙ **Nettoyage des surfaces fortement souillées.**
- ⊙ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ⊙ **Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.**
- ⊙ **S'utilise avec du matériel haute pression et canon à mousse.**

UTILISATION

Convient pour les industries agroalimentaires et l'élevage.

MODE D'EMPLOI

Utiliser le produit à l'aide d'un matériel générateur de mousse ou en pulvérisation, à température ambiante et jusqu'à 50 °C.

Dosages:

Pour un usage mousse : 2 à 4 %

Pour un traitement bactéricide : 1% (conditions de saleté).

Pour un traitement fongicide : 2%

Laisser agir 5 à 10 mn puis rincer ensuite avec de l'eau potable chaude ou froide sous pression.

Augmenter la dilution à 5 % sur taches difficiles.

Pour un traitement virucide : 3% Laisser agir 60 min et rincer à l'eau claire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Produit à base d'ammonium quaternaire.

Aspect : liquide limpide jaune brun.

Pouvoir moussant : moussant en appareil générateur de mousse.

pH 1% : 11,5 ± 0,2.

TP3 : élevage.

TP4 : industries agroalimentaires.

CONDITIONS D'EMPLOI

Consulter les précautions d'emploi sur l'emballage ou la FDS.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2622-0217

HOMOLOGATION

Dose pour un traitement bactéricide : 1 % (conditions de saleté).

Dose pour un traitement fongicide en IAA : 2 %.


Homologué sous le nom DETERQUAT DDM n°2030363 par le Ministère de l'Agriculture. Détenteur de l'homologation : Hydrachim 35370 Le Pertre.

NORMES MICROBIOLOGIQUES

| | Norme | Conditions |
|-------------------------------|-------------|---|
| Efficacité bactéricide | EN 1276 | à 0.5% en conditions de propreté, à 1% en conditions de saleté en 5 minutes à 20 °C |
| | EN 13697 | à 1,5 % en 5 min, à 0,75 % en 15min à 20 °C |
| Efficacité fongicide | EN 1650 | à 2 % en 15 minutes à 20 °C |
| | EN 13697 | à 1 % en 15 min à 20 °C |
| Efficacité virucide | NF EN 13610 | de 0.5 % à 4 % en 15 mn à 20 °C sur les bactériophages |
| | NF EN 14476 | à 3 % (en 60 minutes à 20 °C) sur poliovirus, adénovirus, Influenza virus (H1N1 grippe A, H5N1 grippe aviaire), hépatite B et C, HIV, rotavirus (gastro enterite), virus Herpès simplex |



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, bottes, lunettes, vêtements de protection.

